



Comité Technique Local de l'Aude reconvoqué le 11/09/2019.

Après une entrevue préalable des OS avec les seuls agents présents (environ une cinquantaine), et après l'arrivée des représentants de la Direction, lecture d'une liminaire intersyndicale à trois voix ; l'ordre du jour n'ayant pas été revu par la Direction, les OS déclarent qu'ils ne siègeront pas plus à ce CTL qu'au précédent, mais laissent à la Direction un « droit de réponse », qui permettra également aux agents présents de s'exprimer. Après avoir évoqué les réunions informelles de présentation du 1^{er} semestre 2019 auxquelles les OS n'ont pas souhaité assister, le Directeur se justifie en précisant qu'il est un fonctionnaire au même titre que tous les agents et qu'il a « signé en 1974 pour appliquer les directives venant de sa hiérarchie ».

Il se déclare ouvert à toutes les propositions : « toute discussion est envisageable », mais précise que ce ne sont pas les élus locaux qui décident de la forme du réseau de la DGFIP (il venait de dire précédemment qu'il y a de la place pour les aménagements...)

En ce qui concerne le recouvrement de l'impôt, le Directeur précise qu'il souhaite que ce qui reste en trésorerie soit transféré au SIP : cela va être rapide puisque l'IR a été transféré au SIE, la TH va être supprimée, reste plus que la TF...

Mr Quintin précise que cette géographie revisitée est un « projet à long terme » (2022), « on a le temps »...

Ce projet, assure-t-il, n'est pas lié à la suppression d'emplois annoncée par le ministère : « **les postes ne sont pas supprimés, ils sont réorganisés...** ». Il s'agit de faire face aux suppressions d'emplois en regroupant les services.

L'organisation de l'accueil de proximité dépendrait des structures :

- Carca, Limoux, Narbonne, les SIP-SIE, rien de plus que les annonces précédentes

- Antennes (Castel et Limoux), idem

- **les autres (c-à-d les trésoreries)**, feraient l'objet de cartographies différentes, pour des permanences « suffisamment significatives » (on notera la précision des « éléments de langage » listés par la DG...)

- maintien de présences hebdomadaires, ou bi hebdo ou tri hebdo selon les cas à :
 - Leucate
 - Lézignan
 - Quillan
 - Durban

composées d'agents souhaitant rester sur place, qui effectueraient de surcroît du télétravail pour le SGC. **La durée est « non garantie** mais sans doute plusieurs années » (attention, 2 c'est déjà plusieurs!) Ces présences feraient l'objet d'un contrat et seraient placées sous l'autorité des élus locaux (maire, CG, préfet...)

Pour les autres, MSAP ou Maisons France Services, présence au moins mensuelle en mairie, ou locaux de l'ancienne trésorerie...

Il s'agirait, selon la novlangue directoriale, de « densifier notre présence pour la fiscalité, sur RDV la plupart du temps et surtout pendant les campagnes de déclaration et d'envoi des avis » (tout en vantant le tout numérique et à l'approche de la déclaration d'office...)

Les déplacements des agents sur les accueils de proximité se feront sur le volontariat, et il souhaite constituer une sorte d'équipe de renfort bis.

La discussion dérivant vers la motivation du NRP (meilleure qualité du conseil aux collectivités locales), les OS et les agents quittent la salle.



LUNDI 16 SEPTEMBRE
GREVE DGFIP NATIONALE
INTERSYNDICALE
A ne surtout pas manquer

TOUS EN GREVE